

3. Composer un panel représentatif



1. Concevoir le format
2. Encadrer le choix d'un thème
- 3. Composer un panel représentatif**
4. Prendre soin de l'accueil
5. Veiller à l'inclusion
6. Prévoir la logistique
7. Gérer l'information
8. Organiser la délibération
9. Rédiger des propositions
10. Décider ensemble
11. Evaluer le processus
12. Gérer la communication



Pourquoi est-ce important ?

Notre système démocratique actuel repose sur le modèle représentatif électif. Cela signifie que nous confions à certaines personnes le rôle de penser et de décider les règles de vie en société, et que nous le faisons via des élections.

Les assemblées citoyennes sont une autre manière de "faire démocratie". Elles confient aussi le travail d'élaboration des politiques publiques à des personnes, mais elles cherchent à ce que le choix de ces personnes reflète mieux la diversité de la population. De cette manière, on considère que les propositions élaborées tiendront mieux compte des différentes réalités de vie des citoyen·ne·s et seront formulées de manière plus compréhensible pour la plupart des gens. A terme, cela permet aussi de réduire le gouffre qui s'est creusé entre les élu·e·s - reconnu·e·s comme "expert·e·s du monde politique" - et les citoyen·ne·s qui n'ont leur mot à dire qu'une fois tous les 4 à 6 ans.



Hannah, locomotive du GT tirage au sort et la première lettre envoyée au hasard à 6000 citoyens

Quatre éléments interviennent dans la manière d'envisager cette autre forme de représentativité dans un panel :

- ◆ l'intention de départ,
- ◆ les moyens,
- ◆ le territoire couvert,
- ◆ la population visée.

En fonction de ces éléments, on envisagera différemment la manière d'atteindre une diversité. Par exemple, pour une assemblée organisée au niveau local, la spécificité de certains quartiers deviendra un critère important. Au niveau régional, on veillera peut-être davantage à atteindre une diversité de profils de personnes (avec des critères socio-économiques, par exemple) plutôt que de s'assurer que chaque quartier soit représenté. A l'échelle nationale, on peut imaginer que le critère linguistique soit incontournable.



Contre la domination de la “représentativité”

La question de la représentativité se pose souvent dans les démarches participatives comme une grande préoccupation. C'est bien souvent l'argument premier par lequel une démarche est critiquée, voire décrédibilisée par ses détracteur·ice·s. Statistiquement, elle est complexe à définir. Pratiquement, elle demande des moyens conséquents pour la mettre en œuvre (en temps, moyens et/ou démarches pour avoir accès aux bases de données). Et dans les faits, une représentativité parfaite est impossible à atteindre, tant nous sommes toutes et tous différent·e·s. Pourtant, cet enjeu reste central à toutes les démarches de panels.

Pour Periferia, cet enjeu de représentativité est empreint d'une culture technocratique et occidentale dominante qui écarte d'autres facteurs sociaux pourtant primordiaux, si l'on cherche à obtenir des politiques publiques qui garantissent l'intérêt général (et non l'intérêt du plus grand nombre). Par exemple, les enjeux de domination très présents dans la société. Si l'on s'en tient statistiquement à une répartition égalitaire de 50% d'hommes et 50% de femmes, on ne tient pas compte du fait que, dans nos sociétés patriarcales, les hommes s'expriment plus facilement et que leurs paroles sont moins souvent remises en question ; il en va de même avec certains profils de personnes subissant des discriminations fortes dans la société, comme les personnes racisées, les jeunes, les personnes moins diplômées, etc. Periferia prône donc plutôt la recherche d'une diversité de personnes aux vécus différents, plutôt qu'un échantillonnage statistique. Dans ce cas, on peut “imaginer” une composition de panel qui comprendrait une surreprésentation consciente de certains profils de personnes. Par exemple, pour composer son Conseil du Budget Participatif, la ville brésilienne de Belém a intégré une catégories supplémentaires “Groupes spécifiques” qui vient renforcer la présence de publics peu entendus et/ou pris en compte.



Comment ça se passe chez Agora ?

L'intention au coeur de la démarche d'Agora est de permettre à tou·te·s d'avoir une chance de contribuer aux propositions et aux décisions politiques. Pour y parvenir, Agora a choisi d'organiser un tirage au sort pour composer un panel de citoyen·ne·s représentatif de la diversité de la Région Bruxelles-Capitale. Celui-ci n'est pas une fin en soi, c'est un moyen parmi d'autres d'y parvenir.

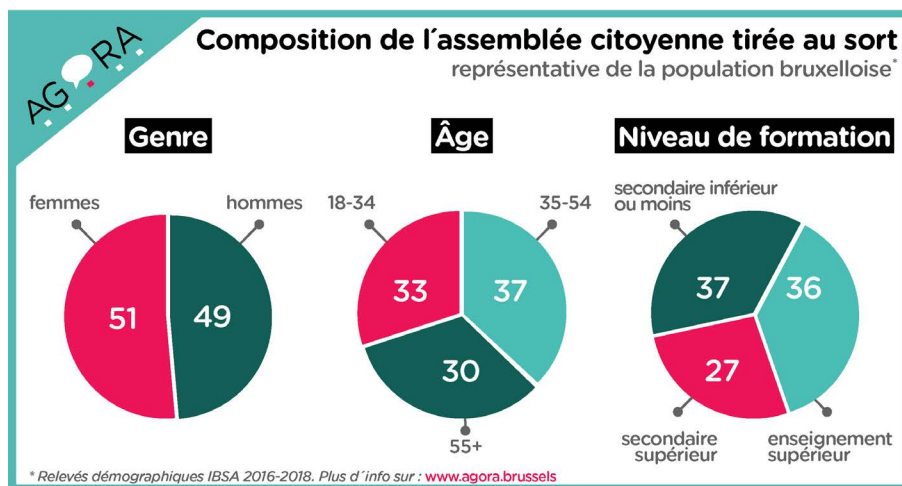
Il existe de nombreuses manières de mettre en œuvre le tirage au sort. La méthode pratiquée par Agora repose sur un grand nombre de bénévoles et des outils sophistiqués. Il est essentiel d'adapter la méthode aux caractéristiques voulues pour le panel tiré au sort et aux ressources dont on dispose. Il s'agit de trouver un équilibre entre moyens et résultats à atteindre.

Définir le nombre de participant·e·s et les critères de représentativité

Pour dimensionner la taille du panel, Agora a d'abord choisi le chiffre symbolique de 89, comme le nombre d'élus·e·s du Parlement bruxellois. Après deux confinements et vu l'importante logistique nécessaire pour réunir ce quota dans une première assemblée, le nombre a été revu à 50-60 participant·e·s, ce qui assurait tout de même la "représentation de la diversité".

Pour représenter finement cette diversité, Agora utilise trois critères ou quotas. En se basant sur les statistiques bruxelloises, la composition du panel doit tenir compte de :

- ♦ trois catégories d'âges (18-34 ans / 35-54 ans / + de 55 ans),
- ♦ trois catégories de diplômes (supérieur, secondaire supérieur, secondaire inférieur ou sans diplôme),
- ♦ et d'une moitié (50%) d'hommes et de femmes.



3 critères de composition des panels organisés par Agora

Refusé d'accès au registre national, Agora façonne son propre registre

Pour solliciter de manière aléatoire toute la population, le plus simple est d'avoir accès au registre national. Cet accès n'étant pas possible, Agora a procédé d'une autre manière.

Pour disposer des adresses de la Région bruxelloise en respectant le RGPD¹, Agora s'est basé sur diverses bases de données accessibles à tou·te·s, telles que celles d'URbis et de StatBel. À partir de ces données, il a été possible de modéliser un algorithme capable d'inventorier la plupart des adresses bruxelloises. Ensuite, Agora a soustrait un maximum de surfaces dédiées aux commerces et aux industries afin d'en tirer un volume de bâtiments résidentiels.

¹ Le **règlement général sur la protection des données**, officiellement appelé règlement UE 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données.

Un tirage reposant sur des algorithmes, courriers et appels téléphoniques

Pour parvenir à composer son panel, Agora a estimé nécessaire d'envoyer 6000 lettres dans les 19 communes bruxelloises. C'est un algorithme qui a choisi au hasard ces 6000 adresses en respectant un ratio proportionnel à la densité de population résidentielle par commune. Cette estimation a été établie en sachant que le taux de réponses à ce type de panel est d'environ 3% et que les personnes sans diplôme répondent souvent moins que les autres.

Ne disposant pas des noms correspondant aux adresses, l'envoi d'une invitation par la poste s'est révélé impossible. Il a donc fallu que des dizaines de "super facteur-riche-s" se partagent la livraison des invitations aux 6000 adresses. Pour gérer cette distribution, une application a été mise en place. Chaque "super facteur-riche" peut prendre en charge un ou plusieurs lots d'adresses. Une fois sur place, si l'adresse correspond à plus d'un foyer, le "super facteur-riche" encode le nombre de logements et l'application choisit - toujours au hasard - à quel étage poster la lettre.

Pour finaliser la composition du panel, les personnes motivées sont invitées à téléphoner pour donner les quelques informations nécessaires au respect des quotas : genre, âge, niveau de diplôme et autres coordonnées fonctionnelles pour les invitations suivantes (téléphone, mail, etc.). Un peu plus de 300 personnes ont répondu positivement à l'invitation, soit 5%.

Réponses positives à l'invitation de la première assemblée d'Agora : 300 réponses, dont plus de 200 personnes avec diplôme d'études supérieures, moins de 100 avec diplôme secondaire, moins de 50 sans diplôme secondaire.

À partir de ces informations, l'algorithme peut opérer le second tirage, dit "stratifié". Le résultat obtenu compose le panel ainsi qu'une "réserve" pour gérer d'éventuels abandons.

Les personnes finalement sélectionnées reçoivent un dernier coup de téléphone permettant de :

- ◆ confirmer leur participation ;
- ◆ détecter les besoins spécifiques en termes de nourriture, déplacement, garderie afin d'identifier et prévenir toutes les barrières potentielles à la participation.

Enfin, les personnes retenues reçoivent un dernier mail les invitant à la journée d'accueil et de lancement de l'assemblée.

Distribution des lettres: bilan des 10 premiers jours

35 superfacteurs et superfactrices
1605 lettres dispatchées
549 lettres postées!

Objectif:
3000 Lettres
Avant le 11 juin

24 mai:
1605 Lettres

Rejoins l'équipe de
superfacteurs !



Post invitant les sympathisant·e·s d'Agora à aider à la distribution de lettres



Modèle de lettre rédigé en facilitation graphique



Bon à savoir

Registre national et poste

Utiliser le registre national permet de procéder à l'envoi d'invitations nominatives. Cependant, son utilisation est réservée aux administrations publiques. Les autres organisations devront inventer leur propre système. Cela offre l'avantage de pouvoir imaginer une manière d'inclure des personnes n'ayant pas d'adresse précise (personnes sans domicile fixe, en séjour illégal, résidant dans des centres collectifs, etc.).

Recruter en porte-à-porte

Sachant que la plupart des personnes répondant aux lettres ont un diplôme universitaire, le porte-à-porte peut s'avérer un bon moyen pour mobiliser des personnes moins diplômées et formées ou plus éloignées de la politique. La discussion directe est la manière la plus efficace pour les convaincre de participer.

Cependant, comme beaucoup de personnes doutent de l'intérêt de leur point de vue, il est intéressant de se préparer à ces échanges : par exemple, réaliser un petit plaidoyer adapté au public-cible expliquant l'intérêt de la participation de chacun·e ou s'entraîner par des mises en situation.

Mobiliser le monde associatif

Pour atteindre des publics plus difficiles d'accès, comme les jeunes ou les personnes sans abri, il est intéressant de faire appel à d'autres structures comme des ASBL, des centres de jours, etc. Celles-ci pourront soit offrir des opportunités de rencontrer des personnes ciblées, soit apporter des conseils dans la manière de les impliquer.

Représentation des "parties prenantes"

Il existe enfin d'autres méthodes que le tirage au sort pour représenter la diversité. On peut par exemple réfléchir en termes de "parties prenantes". Une entreprise pourrait composer un panel avec des employé·e·s, des client·e·s, des usager·ère·s, des voisin·e·s, etc. On cherchera alors des représentant·e·s de chacun de ces "intérêts".



Robin, superfacteur et concepteur de la méthode, postant une des 6000 lettres

L'exemple inspirant de la liste citoyenne de La Hulpe

La commune de La Hulpe compte 7500 habitant·e·s. Lors de chaque Conseil communal, les élu·e·s et les bénévoles de la Liste des citoyens de La Hulpe organisent une assemblée pour préparer ce Conseil avec leurs concitoyen·ne·s. Chaque mois, iels choisissent un numéro de rue et déposent leurs invitations uniquement aux habitations portant ce numéro. Pas d'algorithme, ni de logiciel, juste quelques enveloppes, impressions et un peu de marche à pied dans les rues. Ce système ne garantit évidemment pas des quotas précis de participant·e·s, mais offre à un grand nombre de personnes une occasion de participer.



<https://www.listedescitoyens-lahulpe.be/>



Ce que cela apporte...

Penser à long terme

Contrairement aux élu·e·s, les participant·e·s ne vivent pas les prochaines élections comme un potentiel moment d'être sanctionné·e·s pour leurs décisions. Il est donc plus facile pour une assemblée de personnes tirées au sort de penser des mesures qui auront un effet à long terme.

Renforcement du pouvoir d'agir et amélioration du vivre ensemble

Les rencontres entre des personnes tirées au sort ont souvent pour impact de renforcer l'analyse globale, le pouvoir d'agir, la confiance en soi et le vivre ensemble, ce qu'on appelle de l'empowerment. En fin d'assemblée, les participant·e·s expriment souvent leur émotion d'avoir pris et été pris en considération par des personnes qu'ils et elles n'auraient probablement jamais croisées dans leur vie.

Faire contribuer aux décisions des groupes de personnes qui ne décident presque jamais

Représenter ainsi la diversité n'est pas comparable à une représentation statistique qui demanderait un panel beaucoup plus grand, une logistique immense et des coûts astronomiques. Par contre, elle permet la participation de jeunes de moins de 34 ans ou de personnes sans diplômes secondaires, deux catégories de personnes quasiment absentes sur les bancs des Parlements.



Difficultés courantes

Un important besoin en bénévoles

Mettre en place une distribution d'invitations sans recourir à la poste demande une légion de bénévoles et beaucoup de temps. Pour aider, il est possible de faire appel au monde associatif - comme les mouvements de jeunesse - ou, si l'on a les moyens, à des intérimaires.

Toucher les personnes les plus difficiles à mobiliser

Cela n'est souvent possible qu'en combinant différentes approches, comme citées précédemment, ou en apportant un incitant suffisamment attractif. Par exemple, le défraiement prévu pour les personnes participant à une Commission délibérative du Parlement wallon est de 250 euros par journée de commission. Ce montant valorise et aide à lever des freins à l'implication de chacun·e (garde d'enfants, déplacement, etc.). À notre connaissance, c'est le panel en Belgique qui, à ce jour, a obtenu le meilleur taux de réponses.

Absentéisme le premier jour

Sans prévenir, certaines personnes ont fait faux bond. La plupart étaient issues de mêmes groupes sociologiques. Pour assurer que la diversité soit maintenue durant l'assemblée, une solution est de prévoir un certain nombre de suppléant·e·s qui sont mobilisé·e·s si nécessaire en cours de route en fonction des désistements éventuels. Cette solution n'est cependant pas idéale une fois que les assemblistes ont commencé le processus de réflexion. Ainsi, Agora avait décidé de ne plus l'utiliser au-delà du second jour. Les participant·e·s ont souligné la difficulté de les intégrer s'ils n'avaient pas participé aux phases de présentation, création de contact et d'information (moyennant qu'on leur transmette ces éléments dès leur arrivée). Ils ont aussi rapporté un apprentissage manquant en termes d'écoute, de délibération.



Ressources utiles

- **Explication plus technique en anglais** : <https://www.youtube.com/watch?v=tQDue9z2GHM>
- **Sortition Fondation** : <https://www.sortitionfoundation.org/>
- **Registre national** : <https://www.ibz.rn.fgov.be/fr/registre-national/>
- **Datastore** : <https://datastore.brussels/web/map>
- **Stabel** : <https://statbel.fgov.be/fr>
- **Linus Strothmann est un des spécialistes de la méthode du porte-à-porte** : <https://www.google.com/url?q=https://www.linkedin.com/in/linus-strothmann-a9896ab3/?originalSubdomain%3Dde&sa=D&source=editors&ust=1737976572243234&usg=AOvVaw2b4xk0-xKgBlqMbNOiYQdk>